

SOLIDARITÉ agricole

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie
L'Union des producteurs agricoles

Juin 2021
Vol. 34, n° 3

La main droite et la main gauche de Domtar ne se parlent pas



François Bourassa, président

Deux faits d'actualité me poussent à écrire ces quelques lignes; la hausse de prix exubérante du bois de construction et la vente de Domtar pour 3 milliards \$.

Saviez-vous que les producteurs forestiers du sud du Québec reçoivent le même prix qu'en 1995 pour leur bois? Afin d'obtenir de bons rendements, une demande de mise en marché collective dans le bois de sciage de sapin-épinette fut déposée en 2017 par le Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec à

la Régie des marchés agricoles. À coup de centaines de milliers de dollars de frais d'avocat, certains groupes menés par Domtar s'y opposent. Le Syndicat, aidé par l'UPA, dépense aussi pour défendre son projet, bloqué depuis ce temps. La décision de la Régie est attendue sous peu, heureusement.

Bravo Domtar pour ce flagrant manque de cohérence! Comment expliquez-vous qu'au bénéfice de vos actionnaires, fusionner, se regrouper, s'agrandir ou devenir «big» soit bon; tandis que vous n'hésitez même pas à nuire à vos propres fournisseurs, les producteurs? Ceux-ci désirent se regrouper et obtenir un prix décent pour leur bois. Par votre affront, vous obligez vos meilleurs partenaires à se battre pour faire reconnaître leur droit.

Toutes les productions agricoles, organisées par une mise en marché collective solide, reçoivent un prix négocié pour leurs produits; ce qui assure un revenu minimum décent aux producteurs. Pourquoi le refusez-vous aux producteurs de bois du Sud du Québec? Saviez-vous que 6 régions sur 13 fonctionnent déjà sous plan conjoint dans le bois de sciage résineux au Québec? Elles profitent présentement de la hausse des prix du bois;

même si elles sont situées très loin de l'énorme marché nord-américain; notre voisin immédiat.

Ici, la mise en marché collective existe dans la production de bois de pâte. Domtar est acheteur et ça fonctionne. Dans le bois de sciage toutefois, Domtar refuse de l'implanter. Vous cherchez l'erreur? Saviez-vous que Domtar est elle-même productrice sur d'immenses superficies? Ce qui en fait le plus important vendeur de bois de sciage, capable de contrôler une grande partie du marché avec les quelques scieries de la région, certains entrepreneurs et certains transporteurs. J'espère que cela vous aide à comprendre pourquoi Domtar ne souhaite pas que quelqu'un d'autre qu'elle, c'est-à-dire notre syndicat de tous les producteurs, soit à même de négocier les prix sur ce marché à sa place.

Une forêt privée détenue par des milliers de producteurs est bien plus souhaitable qu'une forêt appartenant à quelques grandes entreprises; tantôt canadiennes, tantôt étrangères. C'est tout un combat que doivent livrer les producteurs en ce moment. Levons-leur notre chapeau et appuyons-les de toute la force de notre Union; de notre solidarité. Quand chacun des maillons de la filière reçoit un juste prix pour son travail, toute l'économie y gagne.

Productrices, producteurs de bois vous recevrez bientôt un bulletin de vote par la poste pour élire vos administrateurs du SPFSQ. S'il vous plaît, prenez le temps de voter pour le candidat ou la candidate qui appuie la mise en marché collective.

François Bourassa

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)
Sans frais 1855 741-8905
www.estrie.upa.qc.ca

Distribution: fermes familiales de l'Estrie
Tirage: 2 970 exemplaires
Dépôt légal: ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention: 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée: 12 août 2021
Date de parution: 30 août 2021

DANS CE NUMÉRO :

L'impuissance, ça suffit!	3
Questions sur les milieux humides	5
Élections et cohabitation.....	9
Portrait de Samuel Lanctôt.....	15
David Goudreault mange local.....	20

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	9314-7452 Québec inc.	Christian Denis	Acéricole, grains, forestière et foin	Val-St-François et Sherbrooke
2.	9417-4000 Québec inc.	Mélanie Parent et Normand Joyal	Acéricole, forestière et foin	Val-St-François et Sherbrooke
3.	Gilles jr Daigle Bilodeau		Bovine	Val-St-François et Sherbrooke
4.	Olive Brière		Acéricole	Memphrémagog
5.	Les Camerises du Kempt inc.	Martin Lacasse	Foin	Memphrémagog
6.	Jean-Pierre Dion		Grains	Val-St-François et Sherbrooke
7.	Katryne Dubé (Lucha Verde)		Maraîchère et forestière	Memphrémagog
8.	Colette Dumont		Foin	Frontenac
9.	Érabli-R B-Sauvage inc.	Nathalie Richard et Stéphane Beaudoin	Acéricole et forestière	Granit
10.	Érablière d'la Grande Côte SENC	Roger et Vincent Nadeau	Acéricole et forestière	Granit
11.	Érablière Jumeaux St-Pierre inc.	Martin et Marquis St-Pierre	Acéricole	Granit
12.	Érablière La Grosse Palette SENC	Milène Nadeau et David Parent	Acéricole et forestière	Granit
13.	Érablière Meg N'Jack inc.	Julie Doyon et Steve Breton	Acéricole	Granit
14.	Les Érablières Fecteau inc.	Michel et Jason Fecteau	Acéricole et maraîchère	Granit
15.	Ferme Coréal SENC	Isabelle Fortier	Ovine, cunicole, viticole et foin	Granit
16.	Ferme Daly SENC	Line Goyette et Dany Young	Sapins de Noël et foin	Coaticook
17.	La Ferme des Érables jumeaux inc.	Louis Zakuta	Acéricole, bovine et foin	Memphrémagog
18.	Ferme Florale Libella	Charlène Chouinard et Jocelyn Thibault	Horticole	Haut-St-François
19.	Ferme La Valse des Saisons SENC	Judith Samson et Samuel Desaulniers	Maraîchère	Val-St-François et Sherbrooke
20.	Ferme Québeclynch	Guylaine Boivin et Gilbert Lynch	Grains, acéricole et forestière	Coaticook
21.	Gestion Isadan inc.	Isabelle Nadeau et Dannick Chaput	Porcine et grains	Val-St-François et Sherbrooke
22.	Groupe Filion & Lapointe inc.	Mélanie Lapointe et Pascal Filion	Acéricole et forestière	Granit
23.	Jenny Henchoz et Denis Lussier		Maraîchère et chevaux	Val-St-François et Sherbrooke
24.	Installateur d'érablières F. Lemay inc.	François Lemay	Acéricole	Granit
25.	Les Jardins Nature-Ail	Vickie Gravel et Francis-Anthony Breault	Maraîchère	Val-St-François et Sherbrooke
26.	Les Jardins Perchés SENC	Julie Comtois et Marc Lamothe	Horticole, maraîchère et oiseaux migrateurs	Granit
27.	Ludovic Jutras-Courchesne		Acéricole	Des Sources
28.	Maxime Lepage		Laitière et bovine	Haut-St-François
29.	Pépinière du Grand Ben	Jonathan Couture	Horticole	Memphrémagog
30.	Proporsain inc.	Donald Caron et Maxime Desroches	Porcine	Coaticook
31.	Éric Quirion		Foin	Haut-St-François
32.	Les Récoltes du Grenier SENC	Marie-Ève Parr	Maraîchère et fraises-framboises	Val-St-François et Sherbrooke
33.	Alain Schindler		Laitière et bovine	Haut-St-François
34.	Sucrerie Seb-Bi SENC	Bianca Fortier et Sébastien Roy	Acéricole et forestière	Granit
35.	Vincent Baillargeon inc.	Vincent Baillargeon	Acéricole	Granit

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

L'impuissance ça suffit! Devenons maîtres de nos forêts

André Roy, producteur forestier de Sainte-Praxède, président du SPFSQ



Depuis 15 ans, le prix du bois rond destiné au sciage sapin-épinette n'a pratiquement pas évolué. Malgré une hausse tout dernièrement, en tenant compte de l'inflation, les prix n'ont toujours pas rattrapé le niveau de la fin des années 90. Pourtant, les prix du bois d'œuvre, eux, n'ont jamais été aussi élevés dans les quincailleries et sur les marchés. Force est de constater que la prospérité de ce secteur n'est pas partagée avec le producteur forestier.

Les causes de cette situation sont multiples, mais rappelons-en quelques-unes. Plusieurs scieries ont fermé leurs portes définitivement durant la dernière crise forestière faisant diminuer la concurrence indispensable à l'obtention de prix adéquats pour le propriétaire forestier. La mécanisation et la modernisation récente des équipements de plusieurs entrepreneurs forestiers ont augmenté la capacité de fournir du bois à l'industrie.

Cette situation a aussi créé une pression financière sur les producteurs qui les empêchent de cesser de récolter, et ce, peu importe le prix payé par les industriels. Conséquence : les usines ne manquent pas de bois rond et rien n'incite donc leurs dirigeants à monter les prix.

Rappelons que dans le système actuel, le scieur détermine le prix minimum qu'il paiera au propriétaire forestier pour son bois, il en informe le Syndicat, et il peut payer plus cher à certains qu'à d'autres pour le même type de bois.

Il est important de comprendre qu'il y a seulement deux acheteurs de bois courts et trois acheteurs de bois longs pour 80 % des volumes de sapin-épinette mis en marché au sud du Québec. La compétition ne peut donc s'exercer de façon significative.

Le conseil d'administration actuel du SPFSQ travaille depuis 2017 à faire changer les choses. En effet, le projet de mise en marché collective a pour objectif d'équilibrer le rapport de force entre les propriétaires forestiers et l'industrie.

La manière d'y arriver est très simple : **négoier les prix des bois de sapin-épinette pour tous les propriétaires en se basant sur des indices de prix qui tiendraient compte des fluctuations du prix du bois d'œuvre sur les marchés.** Autrement dit; lorsque l'industrie obtient de bons prix, le propriétaire forestier aussi. Et lorsque le marché baisse, le prix est corrigé en conséquence.

Alors que l'industrie reçoit des prix records depuis mai 2020, l'effet ne se fait sentir que depuis avril 2021, soit près de 11 mois plus tard! Pourtant, lorsque le marché du bois d'œuvre baisse, il n'est pas rare que la baisse au propriétaire forestier ne prenne que quelques semaines à arriver.

Domtar, le conseil de l'industrie forestière du Québec et certains entrepreneurs en récolte, se sont opposés farouchement à ce que les propriétaires s'organisent. Quatre ans, dont 23 jours d'audiences devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), ont été nécessaires pour débattre du projet. Nous attendons la décision à l'automne.

Certains réfractaires ne prennent pas de chance et tentent de se faire élire au conseil d'administration pour nuire à la mise en place du projet. Il sera donc très important de voter pour les candidats qui sont favorables à la mise en marché collective des bois de sciage sapin-épinette afin de protéger tous les efforts qui ont été déployés pour changer les choses. Pour savoir qui appuie la mise en marché collective, fiez-vous aux administrateurs déjà en poste et lisez bien les textes de présentation sur les bulletins de vote que vous recevrez par la poste au début juillet. Étant donnée l'urgence sanitaire, la RMAAQ a ordonné au Syndicat, dans sa décision 11822 de procéder aux élections des administrateurs par voie postale.

Enfin, pour trouver d'autres réponses à vos questions sur le projet, consultez [L'Arbre plus septembre-décembre 2017](#) accessible sur spbestrie.qc.ca/arbre-plus.

Maladie de Lyme

L'équipe de Santé au travail, Direction de la Santé publique de l'Estrie

La tique à pattes noires ou tique du chevreuil est une espèce en constante progression au Québec. Dès que la température extérieure atteint 4°C et qu'il n'y a plus de neige au sol, la tique se réveille et cherche à se nourrir afin d'assurer sa reproduction. Les régions de la Haute-Yamaska et de la Pommeraie sont les deux endroits où la majorité des piqûres et des infections proviennent. Cependant, la tique peut être présente partout sur le territoire estrien.

Caractéristiques d'une tique

- Ne saute pas et ne vole pas;
- Peut s'agripper à l'humain lorsqu'il circule dans les herbes hautes et les broussailles;
- Est aussi petite qu'une graine de pavot à l'état de nymphe et peut être difficile à trouver.



Précautions à prendre

- Portez des vêtements longs, de préférence clairs et mettez vos bas par-dessus vos pantalons;
- Appliquez du Deet 10 à 30 % ou de l'icaridine 20 % sur la peau aux sites de jonction des vêtements et par-dessus ces derniers. N'oubliez pas d'en remettre au cours de la journée;
- Dans la mesure du possible, évitez de circuler dans les zones à risques, telles que les herbes hautes et les broussailles.

Après votre quart de travail

1. Prenez une douche dès votre retour à la maison;
2. Recherchez une tique sur votre corps et surtout aux endroits qu'elle affectionne (nombril, cuir chevelu, aisselles, aines, etc.);
3. Inspectez votre matériel et lavez vos vêtements à l'eau chaude ou séchez-les à haute température.

Interventions en cas de tique

1. Retirez la tique au complet avec une pince à bouts minces et longs ou avec un crochet tire-tiques et conservez-la au réfrigérateur dans un pot en indiquant la date, le lieu où vous pensez avoir été piqué et l'endroit sur votre corps;
2. Encerclez l'endroit de la piqûre avec un crayon-feutre indélébile;
3. Appelez le 811 pour obtenir des consignes précises à suivre;
4. Surveillez l'apparition des premiers symptômes dans les 30 jours suivant la piqûre, et consultez votre médecin (apportez la tique avec vous) en cas de doute.

Symptômes

- Rougeurs de 5 cm en forme de cible ou non (pas toujours présente) et qui persistent plus de 2 jours;
- Fièvre, frissons;
- Maux de tête;
- Douleur musculaire et articulaire;
- Fatigue.

N'oubliez pas de compléter votre trousse de premiers soins en ajoutant une pince à bouts minces et longs, un pot et un crayon-feutre indélébile. Veuillez rapporter toute piqûre de tique à votre supérieur.

Pour plus d'information sur le sujet, consultez les ressources suivantes :

www.inspq.qc.ca/sites/default/files/formation/tactiques-lyme/story_html5.html

www.inspq.qc.ca/sites/default/files/documents/zoonoses/feuilleton_lyme_sat_travailleurs_web_vf.pdf

Des questions sur les milieux humides?

Lise Got, conseillère à l'aménagement du territoire

Peut-on remettre en culture une friche dans un milieu humide?

Selon le *Règlement sur l'encadrement des activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)*, les travaux de déboisement dans le but de remettre en culture une friche en milieu humide sont permis, si la friche a fait l'objet d'un abandon agricole depuis moins de 10 ans ou moins de 30 ans selon la localisation de la friche.

Dans le cas d'une remise en culture, il est important de s'assurer qu'elle respecte également le *Règlement sur les exploitations agricoles (REA)*. Comme il s'agit d'un dossier complexe, il est fortement recommandé de consulter la direction régionale du MELCC avant toute remise en culture d'une parcelle, notamment pour connaître la période qui s'applique à la remise en culture, selon le territoire visé.

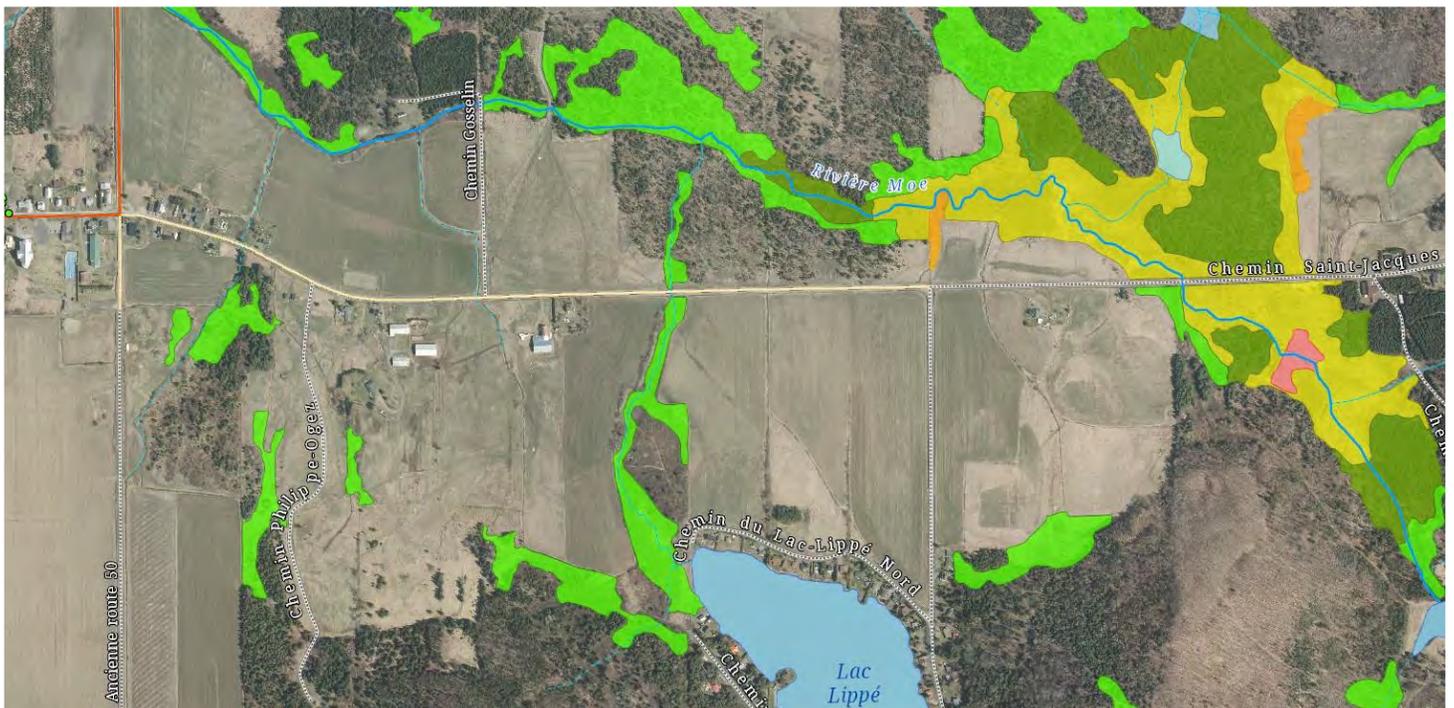
Où puis-je consulter la cartographie en ligne des milieux humides potentiels?

Les méthodes de consultation varient d'une MRC à l'autre. Certaines MRC ont intégré la cartographie à leur outil de cartographie interactif (Sherbrooke, Haut-Saint-François, Granit) et d'autres offrent la possibilité de consulter la cartographie sur une carte de la MRC (Coaticook, Val-Saint-François). La Fédération de l'UPA-Estrie a conçu des guides pour vous aider dans la navigation Internet pour consulter la cartographie en ligne.

Vous avez d'autres questions sur les milieux humides et hydriques en Estrie?

Votre Fédération a préparé une [Foire aux questions](#) disponible sur son site Internet, section Actualités régionales, qui répond aux questions les plus fréquemment posées, par exemple :

- Est-ce que je peux faire modifier la cartographie des milieux humides potentiels?
- Est-ce que le Plan régional des milieux humides et hydriques va imposer de nouvelles normes dans ma MRC?
- Puis-je enfouir la tubulure dans un milieu humide?
- Quelles normes s'appliquent pour les travaux forestiers en milieu humide?
- Etc.





SE FORMER
EN SAVOIR PLUS

UN PRODUCTEUR MARAÎCHER

se diversifie grâce à la formation

Claude Erb est maraîcher, sur une ferme de petite taille à Magog. Il est toujours à l'affût des formations continues. Abordables et nombreuses, elles lui permettent de s'intéresser à des productions diverses, des techniques de transformation des fruits et légumes ou encore de mettre à jour ses connaissances agricoles. Il a suivi plusieurs formations dont : Porcs au pâturage , Initiation à l'apiculture et Réglementation et bonnes pratiques lors d'intervention dans les cours d'eau .

« Suivre la formation Initiation à l'apiculture, un cours de 44 heures théoriques et pratiques, était indispensable avant de démarrer nos ruches. Suivre les cours sur U+ permet de mieux connaître les différentes activités agricoles en fonction de mes intérêts personnels. Pour une ferme de petite taille, la formation rend possible la diversification des productions. »

- Claude Erb, Ferme Erb - La Grange Maraîchère, Magog

Maintenir ses connaissances à jour grâce à la formation, c'est une pratique d'affaires stratégique! Osez découvrir ce qu'U+ peut vous apprendre!



FORMATIONS
EN LIGNE



FORMATIONS
EN RÉGION



PLATEFORME DE
WEBINAIRES

UPA
POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

COLLECTIFS RÉGIONAUX EN
FORMATION AGRICOLE



Plusieurs formations s'ajoutent en cours d'année!
Consultez l'offre et inscrivez-vous via uplus.upa.qc.ca
ou par courriel auprès de Johanick Riendeau au rfaestrie@upa.qc.ca

GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Attestation d'études collégiales (AEC)- Gestion d'entreprise agricole	Cégep de Sherbrooke, Consultez www.cegepsherbrooke.qc.ca/aec-gea			
Agir en sentinelle pour la prévention du suicide- Déclinaison agricole	7 h	Sherbrooke	28 juin	Gratuit
Hygiène et salubrité	Plusieurs dates et lieux			

PRODUCTION HORTICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Nouveau Introduction à la production de champignons	6 h	Herbes Orford	13 juin	50 \$/125 \$

TECHNIQUE DE PRODUCTION

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Tract'âne : volet débutant	8 h	Les jardins des tisânes,	18 juillet	80 \$/160 \$
Nouveau Tract'âne : volet expérimenté	16 h	Stratford	8-9 août	130 \$/260 \$

FORESTERIE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Abattage directionnel et de précision (avec certification de la CNESST)	16 h	Coaticook	12-13-19 juin	495 \$

FORMATIONS EN LIGNE ET WEBINAIRES

Plus d'une quarantaine, en tout temps sur l'U+

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Employeur de TET : inspections en hausse, soyez prêt !	1 h 45	-	-	Gratuit
Pour ma santé et ma sécurité, je prends le temps qu'il faut !	1 h 15	-	-	Gratuit
Protégez vos cultures, protégez votre santé !	1 h 30	-	-	Gratuit
Marketing numérique, un outil essentiel !	2 h	-	-	Gratuit

AUTRES RESSOURCES POUR DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES ...

Programmes offerts en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) :
abattage manuel et débardage forestier, aménagement de la forêt, horticulture et
jardinerie, production acéricole, production animale, production horticole, travail
sylvicole.

Contactez le CFP CRIFA : 819 342-3295
Pour la région du Granit contactez le CFP Le Granit : 819 583-5773

Mentorat d'affaires

Trouvez le mentor qui vous aidera à grandir : reseaum.com

FORMATIONS À LA FERME : COMMENT DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE VOS EMPLOYÉS

- AgriEmploi
- AgriFrancisation
- FermEmploi
- Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Contactez : Camille Néron, conseillère à la main-d'œuvre agricole
cneron@upa.qc.ca ou 819 346-8905, poste 124.

* coût entreprises agricoles / coût grand public (taxes en sus)

Avec la participation financière de :



Les membres du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie ont droit à un rabais de
50 % (jusqu'à concurrence de 100 \$ par année) sur les formations.



Une phase II pour Agriculmat

Roberto Toffoli, conseiller en agroenvironnement



Débuté en 2017, cet important projet d'adaptation aux changements climatiques piloté par le Centre de développement de l'agriculture du Québec en collaboration avec les fédérations régionales de l'UPA reprendra ses activités à compter de l'été prochain.

La première phase du projet avait permis de sensibiliser les producteurs et les conseillers aux changements climatiques en cours et aux nécessaires adaptations à venir pour le secteur agricole. Terminée à la fin 2020, cette phase avait rendu possible la diffusion de plans régionaux et de fiches techniques d'adaptation aux changements climatiques. Tous ces documents peuvent être consultés sur le site d'Agriculmat : www.agriclimat.ca On y retrouve également des webinaires qui expliquent en détail les scénarios climatiques pour le Québec à l'horizon 2050, les impacts économiques en agriculture et des mesures d'adaptation possible, notamment pour la production bovine et les grandes cultures.

La phase II du projet mettra sur pied un réseau de fermes-pilotes réparties sur l'ensemble du territoire agricole. En tout, 36 fermes seront sélectionnées, dont 3 en Estrie, afin de servir de laboratoire pour expérimenter différentes mesures d'adaptation aux changements climatiques. Il s'agira d'une démarche de co-construction réalisée par les producteurs agricoles et les conseillers régionaux.

En plus de l'adaptation, le projet ciblera la réduction des GES. Pour ce faire, les producteurs pourront disposer d'un outil de diagnostic à la ferme développé par un vaste réseau de collaborateurs.

Programme d'extension du réseau triphasé

La période de dépôt des demandes d'aide financière pour le deuxième appel à projets est en cours et se terminera le 10 septembre 2021.

Ce programme a pour but de mieux desservir certaines régions rurales par l'extension du réseau triphasé et ainsi de favoriser la réalisation de projets porteurs dans le secteur agricole et agroalimentaire qui pourraient voir le jour rapidement.

Rappelons que les principaux objectifs de ce programme sont les suivants :

- Fournir un accès au réseau électrique triphasé aux entreprises agricoles et agroalimentaires situées dans les milieux non desservis;
- Réduire les émissions de GES des entreprises agricoles et agroalimentaires situées en zone rurale;
- Réduire la consommation d'énergie fossile des entreprises agricoles et agroalimentaires situées en zone rurale.

L'aide financière maximale accordée pourrait atteindre 75 % des dépenses admissibles pour la réalisation du projet avec un plafond de 250 000 \$ par projet.

Visitez le site du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles au mern.gouv.qc.ca/energie/programmes. Le lien vers le Programme d'extension du réseau triphasé se trouve au bas de la liste.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le ministère au 1 866 248-6936 ou à triphase@mern.gouv.qc.ca.

Rencontre avec Pierre Tremblay, candidat du Parti conservateur du Canada

Valéry Martin, conseillère aux communications

Le 14 mai dernier, François Bourassa, président de l'UPA-Estrie, accompagné de la directrice régionale et de la conseillère aux communications, a rencontré Pierre Tremblay, candidat du Parti conservateur du Canada dans Compton-Stanstead en vue des prochaines élections fédérales. La circonscription est actuellement occupée par la ministre de l'Agriculture, Marie-Claude Bibeau.

Pierre Tremblay souhaitait mieux comprendre les enjeux agricoles et forestiers qui occupent le milieu. Il avait notamment des questions sur la satisfaction des producteurs sous gestion de l'offre (GO) au regard des compensations accordées récemment, sur le projet de pôle bioalimentaire du CIARC, sur l'autonomie alimentaire ainsi que sur le Programme de Travailleurs étrangers temporaires.

De son propre aveu, M. Tremblay, qui est actuellement conseiller municipal à Sherbrooke, ne prétend pas devenir ministre dès un éventuel premier mandat conservateur. Son degré de compréhension des enjeux demeure à travailler. Toutefois, il est bien conscient que la circonscription de Compton-Stanstead est à majorité agricole et forestière et compte mettre les efforts nécessaires pour parfaire ses connaissances du milieu. Il a eu un peu de difficulté à défendre son chef, Erin O'Toole, qui a voté contre le projet de loi C-216 demandant la protection de la GO de toute future brèche dans un accord de commerce international.

Il fut aussi question des négociations entourant la voie de contournement de Lac-Mégantic et des améliorations tant attendues de la couverture Internet et cellulaire.

Automne électoral?

Les élections municipales sont prévues au Québec le 7 novembre prochain. Au palier fédéral, considérant que le gouvernement de Justin Trudeau minoritaire peut tomber n'importe quand, il pourrait aussi y avoir des élections d'ici l'automne selon les experts. Pour s'y préparer, l'Union concevra des outils informatifs qui serviront lors des rencontres avec les candidats municipaux et fédéraux. Vous pouvez déjà voir circuler des vidéos sur les réseaux sociaux et ailleurs ayant pour thème : *L'autonomie alimentaire, ça se cultive ensemble!* Sous diverses déclinaisons, ce fil conducteur servira à appuyer les demandes formulées aux partis ou aux personnes candidates. Suivez le site www.upa.qc.ca ou la page [Facebook](#) de l'Union des producteurs agricoles pour ne rien manquer.



Cohabitation harmonieuse

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

À l'Assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA-Estrie, les déléguées ont adopté une résolution demandant à la Fédération de développer une stratégie ayant pour objectif de s'assurer d'une cohabitation harmonieuse entre les producteurs agricoles, les citoyens et les nouveaux citoyens en milieu rural.



La Fédération de l'UPA-Estrie a ainsi entrepris plusieurs actions afin de rappeler certains aspects de la production de nourriture à leurs concitoyens et concitoyennes afin de favoriser le bon voisinage et le respect des contraintes, des engagements et des réalités de l'espace dédié avant tout au travail des productrices et des producteurs agricoles.

Un communiqué de presse a été publié donnant lieu à une suite d'entrevues et de publications dans les différents médias de la région. La Fédération a partagé une série d'outils (texte, visuel et publications pour les médias sociaux) avec les MRC et les municipalités. Celles-ci sont invitées à les diffuser tels quels ou à les adapter à leurs besoins. Finalement, la Fédération a aussi collaboré à l'élaboration des différents contenus de la [campagne « Pour une cohabitation harmonieuse en milieu agricole » de la ville de Sherbrooke](#).

De ton jardin à mon Bedon

Josée Brochu, conseillère au développement professionnel
Regroupement des CPE des Cantons de l'Est



Le projet *De ton jardin à mon bedon* facilite l'approvisionnement des CPE des Cantons de l'Est en fruits et légumes frais auprès des producteurs locaux de proximité.

Les enfants des CPE Au cœur des mésanges, CPE Les Trois pommes, CPE Magimo et CPE Pop Soleil ont la chance de déguster des repas et des collations élaborés à partir de produits fraîchement cueillis et livrés par les producteurs. Cinq CPE s'ajouteront au projet pour la saison 2021 : CPE L'oiseau d'or, CPE Au jardin des merveilles, CPE Panda, CPE Le P'tit Gadu et le CPE Crayons de Couleurs. Merci aux responsables en alimentation qui ont à cœur la saine alimentation des tout-petits et qui n'hésitent pas à réinventer leurs menus afin d'offrir des aliments frais, variés et délicieux!

Merci aux producteurs. Sans eux, le projet *De ton jardin à mon bedon* ne connaîtrait pas un tel succès : **La Ferme des Trois cultures, Nos Aileux, Verger Le gros Pierre, Cidrerie Verger Ferland, La Vallée des grands potagers, Domaine Les cèdres, Ferme la petite récolte, Ferme Ölistik et Marie-Édith Cuerrier productrice d'ail.**



Certains producteurs rendent aussi leurs produits disponibles aux familles et aux gens du quartier directement au CPE, par le biais de paniers de produits frais et d'un petit marché éphémère.

Quel beau projet pour promouvoir le développement des saines habitudes de vie et l'achat local!

Un merci tout spécial au CPE Les Stroumps de Sherbrooke d'avoir partagé avec nous son expérience d'achat local et de nous avoir inspiré et soutenu dans la mise sur pied du projet *De ton jardin à mon Bedon*.



Canada Québec

Ce projet, coordonné par le Regroupement des CPE des Cantons de l'Est, a bénéficié d'une aide financière du programme Proximité en vertu de l'Accord Canada-Québec de mise en œuvre du Partenariat canadien pour l'Agriculture.

Bienvenue aux travailleurs étrangers!

Camille Néron, conseillère à la main-d'œuvre agricole

L'Écho de Compton, en partenariat avec l'organisme Actions Interculturelles, la MRC de Coaticook, d'autres entreprises de la région et des travailleurs étrangers du coin, a réalisé plusieurs articles intéressants destinés aux travailleurs étrangers temporaires.

Les articles portent sur des sujets variés qui présentent bien la réalité des travailleurs et celle des entreprises agricoles. On y retrouve aussi de l'information concernant le projet « Ensemble, on sème » lancé ce printemps et qui vise à aider ces travailleurs dans leur intégration à la région.

Si vous ne l'avez pas reçu dans votre courrier, nous vous invitons à y jeter un coup d'œil : echodecompton.ca



Concours de photos en santé et sécurité à la ferme

Valérie Giguère, conseillère à la main-d'œuvre agricole

La saison estivale est à nos portes et il est très important de ne pas négliger la sécurité sur vos fermes. Tel que mentionné dans le *Solidarité agricole* de mai 2021, le groupe de travail en santé et sécurité propose à tous les producteurs et productrices de l'Estrie de participer à un petit concours. Nous aimerions connaître vos bonnes idées en santé et sécurité. Celles qui vous permettent de travailler de façon sécuritaire. C'est pourquoi nous lançons un concours de photos des meilleures idées en santé et sécurité. Ce concours s'adresse à tous les producteurs agricoles de l'Estrie.

Pour participer, rien de plus simple. Envoyez-nous la photo de votre bonne idée avec une brève explication à l'adresse courriel suivante : vgiguere@upa.qc.ca.

Les gagnants seront dévoilés le 19 octobre, lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA-Estrie. Les prix seront personnalisés en fonction du type de production de chacun des gagnants :

- 1^{er} prix : valeur de 500\$
 - 2^e prix : valeur de 250\$
 - 3^e prix : valeur de 125\$
- Participez en grand nombre !!!



En hauteur, je préviens les chutes en installant une rambarde.

Info-COVID en rafale

Nous faisons un rappel amical de bien respecter les mesures sanitaires malgré le déconfinement. Une trousse COVID est accessible sur le site de la CNESST : www.cnesst.gouv.qc.ca. À l'onglet Prévention et sécurité, cliquez sur Coronavirus. La [Trousse COVID Guide et outils](#) est bien indiquée. La section qui s'adresse à l'agriculture en particulier est aussi traduite en espagnol.

Nous aimerions aussi que vous portiez une attention particulière au port du masque en milieu de travail. Il est très important de s'assurer que les travailleurs portent un masque conforme. Rappelons qu'il n'est pas nécessaire de porter un masque si vous travaillez seul dans une pièce fermée. Voici un extrait des normes de la CNESST concernant le type de masque que vous devez porter :

« Pour protéger les travailleuses et travailleurs de la COVID-19, les masques de qualité ou d'efficacité reconnue suivants doivent être utilisés :

- masques médicaux conformes aux normes ASTM F2100 ou EN 14683 type IIR
- masques attestés par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) selon la *fascicule d'attestation 1922-900*
- tout appareil de protection respiratoire muni d'un filtre à particules

Le couvre-visage réutilisable vise à protéger les individus autour du porteur contre la projection de gouttelettes. Ce type d'équipement n'est pas considéré comme un équipement de protection individuelle (EPI) selon la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*. Il ne peut donc pas être porté par les travailleuses et les travailleurs, dans les milieux de travail. »

Le CEA est disponible pour répondre à vos besoins de main-d'œuvre!

Vous avez besoin d'employés pour la période estivale? Le CEA est là pour vous aider. Nous avons d'ailleurs dépassé nos objectifs de placement pour 2020-2021 (20 placements sur 8 postes saisonniers et 22 placements sur 20 postes permanents).

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître nos différents services :

Camille Néron : cneron@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 124

Valérie Giguère : vgiguere@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 131

Programme d'appui pour la conversion à l'agriculture biologique



Ce programme a été prolongé jusqu'au 31 mars 2023.

Le volet 1 du programme vise à soutenir financièrement les entreprises agricoles dans la conversion d'unités de production végétale, acéricole et apicole. Le volet 2 a pour but de soutenir les entreprises pour la construction ou la modification d'installations d'élevage afin qu'elles répondent aux exigences des normes biologiques.

Vous trouverez toutes les modalités d'inscription sur la [page Web du programme](#).

Amarante tuberculée : la machinerie agricole comme principal moyen de propagation

Présente au Québec depuis 2017, l'amarante tuberculée est une mauvaise herbe problématique : elle résiste à plusieurs groupes d'herbicides et chacun de ses plants produit des dizaines de milliers de très petites graines.

Ces graines se dissimulent facilement dans la machinerie agricole au moment de la récolte. Par la suite, si la machinerie n'est pas nettoyée adéquatement, les graines de l'amarante tuberculée peuvent être dispersées dans plusieurs champs et même chez de nombreux producteurs.

Pour connaître les recommandations à suivre lors de l'achat ou de l'utilisation de machinerie pour le travail à forfait ou dans les coopératives d'utilisation de matériel agricole, consultez la page Web du Ministère sur [l'amarante tuberculée](#).



Qui fait quoi à la Direction régionale de l'Estrie?

Vous êtes une entreprise agricole ou de transformation alimentaire? Un acteur du développement régional?

Découvrez les services qu'offre l'équipe de la Direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Pour en savoir davantage sur notre équipe, visitez la section Web : [MAPAQ - Notre équipe et ses services](#).

L'aménagement de bandes riveraines élargies

Célia Conway, DTA, conseillère -grandes cultures
Club agroenvironnemental de l'Estrie

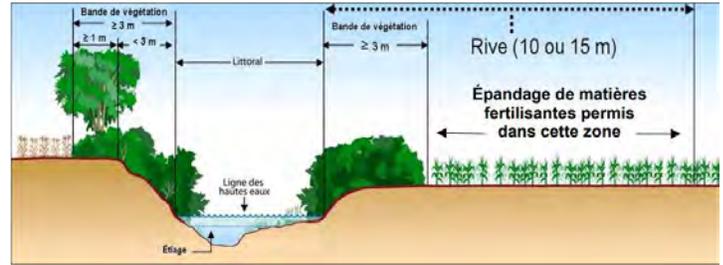


Où elle commence et où elle finit

Pour pouvoir aménager et respecter une bande riveraine, il est important de savoir où elle se situe et comment la mesurer. En milieu agricole, la bande riveraine réglementaire doit mesurer 3 m à partir de la ligne des hautes eaux, en s'assurant d'inclure 1 m sur le replat du talus (REA, 2017).

Les types d'aménagements

Il y a plusieurs façons de bonifier une bande riveraine réglementaire pour en faire une bande riveraine élargie. Tout d'abord, il faut prévoir un aménagement au-delà du 3 m exigé. Il faut minimalement y ajouter 2 m (MAPAQ, 2020). Ensuite, il faut choisir le type d'aménagement souhaité. Les aménagements peuvent être herbacés, arbustifs, arborescents ou mixtes, le choix dépend des besoins visés et des conditions du terrain.



On peut faire un aménagement herbacé comme une bande fleurie qui favorisera la présence de pollinisateurs ou une prairie riveraine qu'on pourra récolter comme fourrage ou litière. On peut faire une plantation comprenant arbres et arbustes comme une haie brise-vent. Les aménagements peuvent inclure des arbres et arbustes fruitiers ou à noix. Une plantation de saules dans le but de récolter la biomasse peut aussi être envisagée.

Un aménagement herbacé aura peu d'impact sur la stabilité de la berge, mais il favorisera la biodiversité en bordure de cours d'eau. Une sélection de plantes indigènes variées permettra aux différents pollinisateurs et prédateurs naturels des ennemis des cultures de s'installer. Si on ajoute arbres et arbustes, leur enracinement aidera à stabiliser les berges et à prévenir l'érosion. De plus, la présence de racines limitera l'abondance de rats musqués. Tout bien considéré, un aménagement mixte représente la meilleure option pour la santé des sols et des cours d'eau (Cartier, 2015).



Photo : Club agroenvironnemental de l'Estrie

Pour plus de modèles de bandes riveraines élargies, vous pouvez consulter *À chacun sa bande : Guide des bandes riveraines en milieu agricole*, cité dans les sources (Martineau, 2013).

Services offerts au Club agro

Vos conseillers et conseillères peuvent vous assister dans la délimitation de vos bandes riveraines afin de s'assurer que vous respectiez la réglementation en vigueur. Ils peuvent aussi déterminer l'approche agroenvironnementale la plus avantageuse pour votre entreprise en analysant vos besoins et vous offrir un accompagnement personnalisé allant de la demande de subvention jusqu'à la réalisation des travaux.

Subventions disponibles

Prime – Vert Volet1 – Mesure 4300 Aménagements agroenvironnementaux durables intégrant des arbres et des arbustes ou étant favorables à la biodiversité. L'aide financière peut atteindre un maximum de 40 000 \$ pour la durée du programme et couvrir jusqu'à 70 % des dépenses admissibles (bonification de 20 % dans certains cas). Une entreprise peut faire plus d'une demande pour la durée du programme (MAPAQ, 2020).

Pour plus d'information, contactez votre conseiller du Club au 819 820-8620 ou club-info@cae-estrie.com.

Aménagement de bandes riveraines et de haies brise-vent

Un geste payant!

Johanick Riendeau, conseillère à la vie syndicale

Au printemps 2020, le producteur bovin et acéricole Guillaume Dame, aussi président du Syndicat local de l'UPA de Memphrémagog, a décidé d'aller de l'avant avec trois projets agroenvironnementaux qui étaient admissibles au programme Prime-vert. Guillaume a alors intégré des bandes riveraines qui contribueront notamment à stabiliser et à éviter le lessivage des fossés en plus d'embellir le paysage. Par endroit, elles joueront le rôle de clôtures à neige naturelles évitant la formation d'abondantes lames de neige sur la route chaque hiver.

Les bandes offrent aussi un grand apport à la biodiversité des aménagements. Différentes variétés d'hirondelles et de merles sont déjà présentes sur le site. Notons d'ailleurs que la ferme est un des rares endroits du secteur où les hirondelles peuvent encore être aperçues.

Guillaume a également intégré une haie brise-vent à proximité du parc à vaches pour fournir de l'ombrage lors de la période de vêlage qui s'étale de mai à juin. Cette haie est constituée de peupliers hybrides, bien connus pour leur croissance rapide. Parallèlement une haie d'arbres nobles a aussi été plantée. Une dernière haie brise-vent ayant pour objectif de réduire les vents dominants à l'entrée des bâtiments où hivernent les animaux a également été aménagée.

Les travaux ont été réalisés par la compagnie Eco-Alternativ Inc. Ce qui est d'autant plus intéressant est que la conception des haies brise-vent, constituées de 840 arbustes plantés sur une distance de 835 mètres, a été réalisée dans un projet clé en main. Les travaux sont garantis un an et incluent un entretien la première année. Guillaume mentionne également que l'entretien à long terme se fera facilement avec un tracteur à pelouse.



« C'est vraiment le concept clé en main que j'ai le plus apprécié de ce projet. J'ai aussi profité de l'occasion pour installer plusieurs cabanes d'oiseaux afin d'améliorer la biodiversité » conclue Guillaume Dame.

En ce qui concerne les coûts, le programme Prime-vert couvre 70 % des dépenses et peut être bonifié à 90 %, pour les producteurs ayant le statut de relève agricole ou pour les projets collectifs, jusqu'à concurrence de 15 000 \$.

Visitez le site Web du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour en savoir plus au www.mapaq.gouv.qc.ca. Tapez « Prime-Vert » dans l'outil de recherche et vous trouverez facilement la bonne [page](#).



Portrait d'administrateur

Samuel Lanctôt : s'impliquer pour donner la parole aux jeunes!

Johanick Riendeau, conseillère à la vie syndicale

Samuel Lanctôt baigne dans le monde agricole depuis sa tendre enfance. Fils de producteur laitier, il est un véritable passionné d'agriculture. Samuel est agronome et détenteur d'une maîtrise en sciences animales de l'Université McGill. En 2017, il a obtenu un quota de production en vertu du *Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs d'œufs*. Il est le fier propriétaire de la Ferme Bec-O Lanctôt qui possède maintenant plus de 15 000 poules pondeuses d'œufs de consommation.



La participation de Samuel à l'agriculture ne s'arrête pas là! Administrateur du Syndicat de l'UPA de Coaticook en tant que représentant du territoire de Compton, il s'intéresse notamment au dossier de la fiscalité foncière agricole. Il a décidé de s'impliquer au sein du conseil d'administration puisqu'il considère important de discuter des défis de l'agriculture avec d'autres producteurs et productrices. Selon lui, il est essentiel d'essayer de trouver des solutions collectivement. Ce qui motive Samuel est la résolution des problèmes auxquels les agriculteurs et agricultrices font face quotidiennement.

La jeunesse l'intéresse particulièrement. Il croit fermement que les jeunes peuvent proposer des solutions originales et novatrices à des problèmes persistants. Il n'hésite pas à encourager les jeunes à s'impliquer dans quelconque organisation.

« Nous sommes plus connectés que jamais, alors il est important de partager nos problématiques puisque tout le monde peut faire partie des solutions ».

La promotion et la valorisation de la profession sont des sujets qu'il considère très importants. De nombreuses possibilités de carrière en agriculture sont parfois méconnues. Son implication dans le Conseil jeunesse agricole du Canada lui permet de discuter de ces enjeux avec d'autres jeunes intéressés au domaine agricole à travers tout le Canada.

Sa plus grande fierté est d'avoir réussi à s'établir en agriculture, et d'être la troisième génération de Lanctôt à s'établir à Compton.

« Devenir producteur agricole nécessite beaucoup de sacrifices, mais c'est extrêmement gratifiant. Je suis aussi fier d'avoir une famille unie avec qui je travaille en équipe tous les jours afin de nourrir les gens ».

S'IMPLIQUER C'EST BÂTIR L'AVENIR

Chaque année, quelque 1 800 agricultrices et agriculteurs font le choix de s'impliquer dans leur syndicat local, fédération régionale ou groupe spécialisé pour faire avancer les dossiers agricoles et être au cœur de l'action.

Et vous, y avez-vous déjà pensé?

Pour en savoir plus et découvrir des administratrices et administrateurs passionnés :

www.upa.qc.ca/s-impliquer

UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

ÉVÉNEMENT COUP DE COEUR DU PUBLIC 2020 - 2021



Le **22 octobre 2021**, les Agricultrices du Québec réaliseront un événement mettant en vedette **12 productrices membres** qui se seront démarquées dans la dernière année.

**OSE TE METTRE DE L'AVANT :
PARTAGE TA FIERTÉ D'ÊTRE AGRICULTRICE!**

QUI PEUT PARTICIPER?

Les membres des Agricultrices du Québec*



QUOI FAIRE?

Remplir le formulaire en ligne dans l'espace membre d'ici le **25 juin** :

- Décrivez-vous brièvement.
- Expliquez-nous clairement comment vous avez su vous démarquer dans la dernière année dans l'un ou plusieurs des thèmes suivants : innovation, commercialisation, entrepreneuriat ou conciliation travail-famille.
- Expliquez pourquoi le public devrait voter pour vous.

*Pour plus de détails visitez le agricultrices.com/evenement/coupdecœur.

PRIX À GAGNER

Gagnante Coup de cœur - **2 000 \$**

Deuxième position - **1 000 \$**

Troisième position - **500 \$**

Prix de participation (tirage) - **250\$**

Prix de présence à l'événement (tirage) - **250\$**



Merci à nos partenaires platines!



Gagnant du concours de la bourse d'études de 1 000 \$

Johanick Riendeau, conseillère à la vie syndicale

SYRAE

Syndicat de la relève agricole
de l'Estrie

Le 22 avril dernier, Anouk Caron, présidente du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie, a procédé, en direct sur Facebook, au tirage de la bourse annuelle de 1000 \$. Les membres du conseil d'administration offrent cette bourse depuis quelques années, afin d'encourager et de soutenir la relève agricole sur le territoire.

Pour être éligibles, les participants et participantes doivent être aux études postsecondaires à temps plein en agriculture, avoir réussi tous leurs cours et être membres du SYRAE bien entendu.

Le gagnant 2021 est William Paul-Hus, étudiant en première année en Gestion et technologie d'entreprise agricole (GTEA), volet horticole du CÉGEP de Sherbrooke. William ne vient pas du milieu agricole, cependant le projet de vivre sur une ferme l'inspirait grandement. Afin de réaliser son rêve de devenir maraîcher, il a décidé d'aller chercher les connaissances nécessaires en gestion et en production. La bourse lui permettra de financer sa formation et de faire l'acquisition d'équipement relié au métier. William tient à remercier le SYRAE pour cette bourse et les possibilités qu'elle lui offre.



Distribution de masques : Agneau Québec

Johanick Riendeau, conseillère à la vie syndicale,



Nous avons une cinquantaine de couvre-visage à votre disposition. Tous les producteurs et productrices d'ovins intéressés à s'en procurer peuvent se présenter au bureau de la Fédération de l'UPA-Estrie. Notre merveilleuse secrétaire-réceptionniste se chargera de vous remettre votre masque. Le Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie vous souhaite un bon été. Nous espérons pouvoir vous revoir très bientôt.

Découvrez la collection de vêtements et d'accessoires unique des Producteurs de lait du Québec

Mariane Paré, conseillère à la vie syndicale

Arborez-les fièrement. Spécialement développés et conçus par des partenaires fournisseurs québécois en cohérence avec l'éthique d'achat local. Faciles à commander grâce au paiement en ligne, les livraisons s'effectuent directement à votre attention sans délai. Une charte de grandeur vous assure des bonnes tailles et évite les retours ou échanges de marchandises.

Sélectionnez vos choix, accumulez au panier, payez avec votre carte de crédit et le tour est joué.

Rendez-vous sur le site lait.org et cliquez sur l'onglet [Boutique en ligne](#).



Activations des identifiants – éviter une coupure monétaire due aux MRS

En tout temps, assurez-vous que votre animal ait une date de naissance à statut réel. Il est recommandé de procéder à la pose et à l'activation des identifiants **dans un délai de 7 jours** (ou de 150 jours pour les veaux nés au pâturage). Des déclarations régulières et à l'intérieur des délais prescrits vous permettront de commercialiser des veaux avec une date de naissance à statut réel. Dans le cas contraire, l'âge de l'animal sera estimé à partir de sa dentition, ce qui pourrait entraîner l'application de la gestion du Matériel à Risque Spécifique (MRS) et une dévaluation de la carcasse pour vous ou le producteur de bouvillons.

À vos agendas – webinaires des PBQ et de leurs partenaires

- 2 juin à 19 h : Poux, Pink eye, Teigne et autres lésions cutanées
- 15 juin à 19 h : Le choix des cultivars pérennes
- 17 août à 19 h : Les graminées des saisons chaudes

Inscrivez-vous aux différents webinaires sur la page [Facebook des PBQ dans la section événements](#) ou revoyez tous les webinaires sur la page [Youtube](#) des PBQ.

Le Canada obtient le statut de risque négligeable d'ESB

« Avec la décision de l'Organisation mondiale de la santé animale d'accorder au Canada le statut de risque négligeable pour l'ESB, ce jour marque la fin historique de l'ère de l'ESB. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à l'obtention de ce statut, notamment le gouvernement du Canada, les vétérinaires de tout le pays et les agriculteurs et éleveurs canadiens. Nous remercions également les consommateurs canadiens qui ont soutenu l'industrie bovine canadienne pendant les périodes les plus difficiles de l'ESB, lorsque le bœuf canadien ne pouvait pas être exporté. »

- Bob Lowe, président, Canadian Cattlemen's Association (CCA)

Vaccination du troupeau reproducteur

Laurie Noiseux, agente à la mise en marché - veaux d'embouche, bovins de réforme et veaux laitiers, PBQ

Le 8 mars dernier, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a informé Les Producteurs de bovins du Québec que cette modification réglementaire, applicable à compter du 1^{er} août 2023, devait faire l'objet d'une consultation à l'assemblée générale annuelle (AGA) des Producteurs de bovins du Québec des 6 et 7 avril 2021. Les producteurs de veaux d'embouche réunis en atelier et les délégués de l'AGA se sont prononcés sur le règlement modifiant le *Règlement sur la production et la mise en marché des veaux d'embouche*. La proposition a été adoptée à majorité (74 %) lors de l'atelier du 6 avril 2021. Les modifications réglementaires portant sur l'obligation de vacciner le troupeau reproducteur avec protection fœtale pour les veaux d'embouche commercialisés aux encans spécialisés à compter du 1^{er} août 2023 ont été approuvées par la RMAAQ et publiées dans la *Gazette officielle du Québec* le 19 mai 2021.

Rappelons que la mise en place d'un programme de vaccination du troupeau reproducteur avec protection fœtale permet :

- d'aider à prévenir les avortements causés par le virus de la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR);
- d'aider à prévenir les avortements causés par le virus de la diarrhée virale bovine (BVD);
- d'effectuer le rappel annuel avec un vaccin vivant modifié (VVM) chez les vaches gestantes;
- de vacciner les veaux allaités par une vache gestante elle-même vaccinée avec un vaccin VVM;
- de prévenir ou d'aider à prévenir, selon le vaccin utilisé, l'immunotolérance au BVD et la naissance de veaux infectés par le virus avant la naissance (l'infection congénitale) mais qui ne sont pas immunotolérants (IT).

Pour obtenir la liste des entreprises offrant le service de location de cages de contention afin de faciliter la vaccination écrivez à ladubeau@upa.qc.ca.

En quête de petits et de grands fruits!

Mariepier Baril, conseillère en développement bioalimentaire
Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Avec un achalandage record en 2020, la popularité des entreprises du projet *Souvenirs de cueillette* est en constante augmentation depuis déjà plusieurs saisons. Dans les Cantons-de-l'Est, les producteurs d'autocueillette se préparent pour une saison complètement folle. Et pour sa 6^e édition, le regroupement fait les choses en grand!

Les 47 entreprises, dont 5 nouvelles, seront mises à l'honneur dans un dépliant revampé. Une nouvelle image et une meilleure identification des lieux et des cultures amélioreront l'expérience des cueilleurs partout dans les Cantons-de-l'Est. Les illustrations en aquarelle inspirent à la découverte des 20 cultures offertes. Ainsi, les familles de la région pourront cueillir non seulement les grands classiques estivaux, mais aussi des variétés plus recherchées telles la camerise, la gadelle ou l'aronia. Les arbres de Noël ne sont plus seuls dans la catégorie « non comestible ».



La cueillette de fleurs vient offrir une expérience d'autocueillette complètement différente.

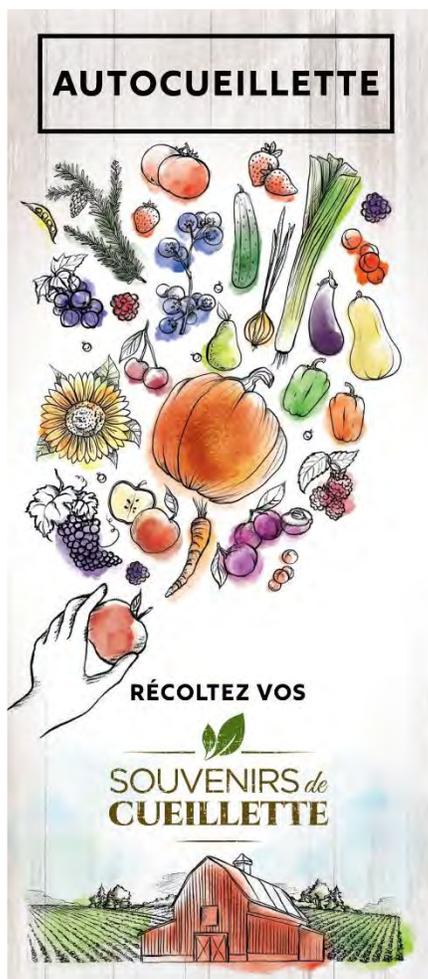
« L'année dernière, nous avons eu des journées où l'on a fermé les champs beaucoup plus tôt, car tout se cueillait et se vendait très rapidement. Nous avons remarqué que les gens ont fait plus de provisions qu'à l'habitude. » explique Isabelle Hauver de La fruitière des Cantons. Avec autant d'engouement pour l'autocueillette, les producteurs ont aussi observé une toute nouvelle vague de nouveaux cueilleurs. Ainsi, afin de faciliter la découverte, un code QR disponible sur le dépliant permettra d'accéder à un guide téléchargeable gratuitement, composé d'astuces de conservation, de recettes et de trucs simples provenant directement des producteurs. Cette initiative vise à aider les visiteurs à profiter pleinement du potentiel des récoltes.

Finalement, pour les cueilleurs intéressés à ajouter le cliché parfait à leurs récoltes, chaque photographie publiée avec l'inscription #souvenirsdecueillette sur les réseaux sociaux sera éligible au concours offrant des prix allant jusqu'à 100 \$ chez les différents producteurs. Après tout, que serait l'expérience d'autocueillette sans la traditionnelle photo annuelle? N'est-ce pas le meilleur moyen de faire vivre longtemps ses *Souvenirs de cueillette*.

Toutes ces nouveautés vous attendent dès le lancement prévu vers la fin juin.

Tous les détails sur : www.createursdesaveurs.com/fr/autocueillette.

Suivez-nous aussi sur [Facebook](https://www.facebook.com) pour demeurer à l'affût des dates de disponibilité des différentes cultures.



Votre entreprise est-elle inscrite sur Mangeons local?

Valéry Martin, conseillère aux communications

La nouvelle campagne promotionnelle d'envergure du mouvement Mangeons local plus que jamais sera lancée à la mi-juin. Il est encore temps de faire rayonner votre entreprise agricole en l'inscrivant dans l'application du même nom. Vous pourrez ainsi profiter de cette belle visibilité et faire découvrir gratuitement vos produits aux Québécoises et Québécois friands de fraîcheur locale!

Pour remplir le formulaire d'inscription, rendez-vous sur mangeonslocal.upa.qc.ca/explorer et cliquez sur Espace producteur. C'est aussi sur ce site que vous pourrez commander des objets promotionnels dans la section Boutique en ligne. Pour plus de détails sur le projet et sur l'inscription, consultez la rediffusion du webinaire dédié à ce sujet : uplus.upa.qc.ca.

David Goudreault, ambassadeur de l'Estrie

Chaque région pourra compter sur la visibilité d'un artiste de renom qui agira comme ambassadeur des productrices et des producteurs de Mangeons local pour sa région.

L'Estrie a l'immense honneur de travailler avec David Goudreault, auteur et poète très apprécié du public partout au Québec. Ne soyez pas surpris de croiser son regard bienveillant dans une panoplie de publicités tout au long de l'été.

En Estrie

MANGEONS LOCAL

Plus que jamais!

UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

Créateurs de saveurs
Cantons-de-l'Est

L'application MANGEONS LOCAL Plus que jamais! Desjardins

Téléchargez l'appli!

David Goudreault
Ambassadeur